

# LE STUDIO DE LA DANSE



ECOLE et  
CENTRE de  
FORMATION

3 studios  
19 professeurs  
25 disciplines et  
+ de 120 cours  
par semaine

## Danse-études

Formation niveau I

### Mise à niveau

Formation niveau II

### Perfectionnement

450 heures

Formation niveau III

### Préparation EAT

650 heures

## Formation continue

Renseignements & auditions :

[www.lestudiodeladanse.com/formations](http://www.lestudiodeladanse.com/formations)

15 rue des Marsauderies 44300 Nantes

02 40 40 52 43 / [formations@lestudiodeladanse.com](mailto:formations@lestudiodeladanse.com)

## LIVRET D'ACCUEIL

**Données pratiques / page 3**

**Intervenants / page 6**

**Danse-études / page 7**

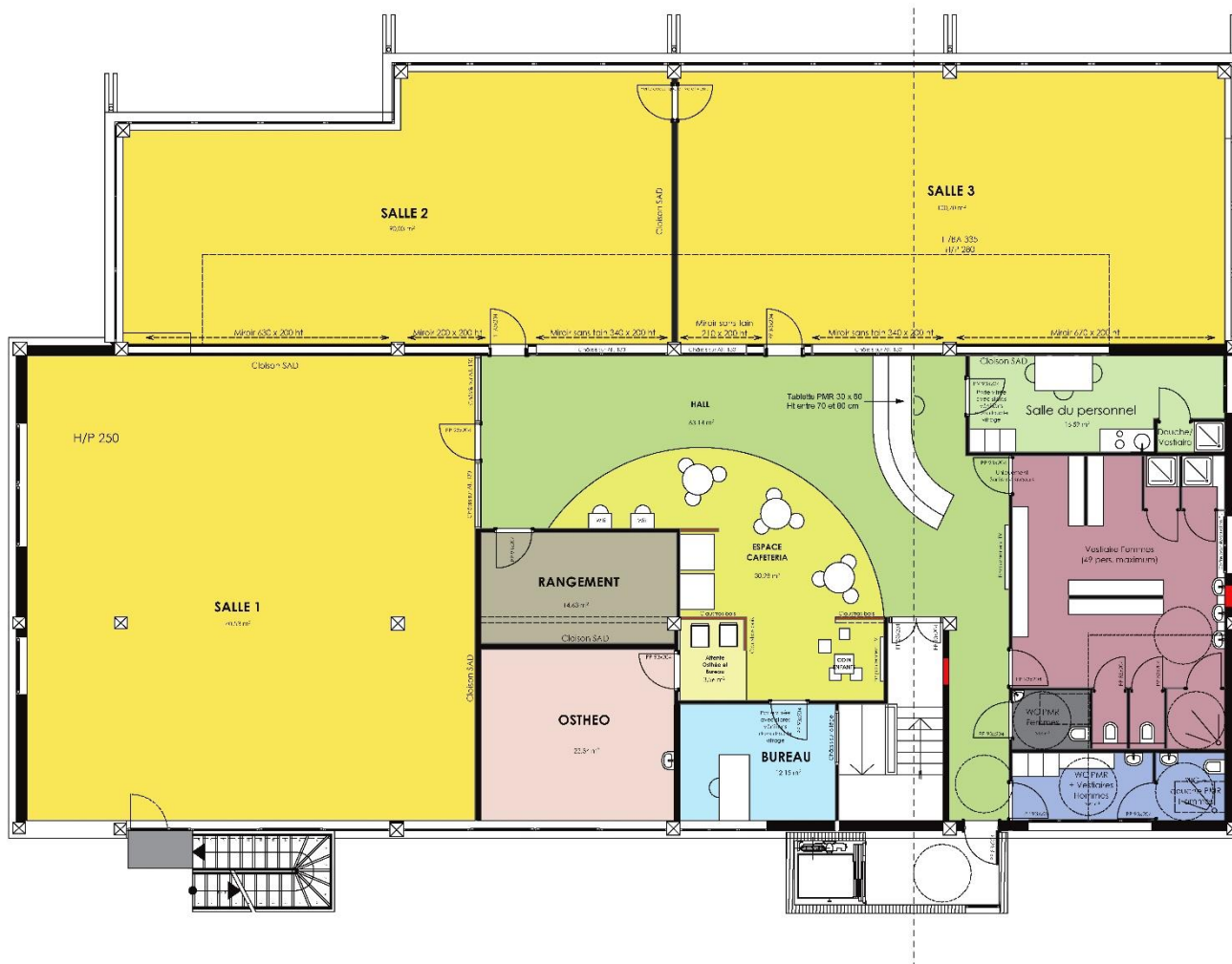
**Programme complet - Formations I, II & III / page 8**

**Formation continue / page 18**

**Partenariats / page 19**



Toutes nos formations s'effectuent en présentiel dans notre centre de formation :  
**LE STUDIO DE LA DANSE / 15 rue des Marsauderies 44300 NANTES**



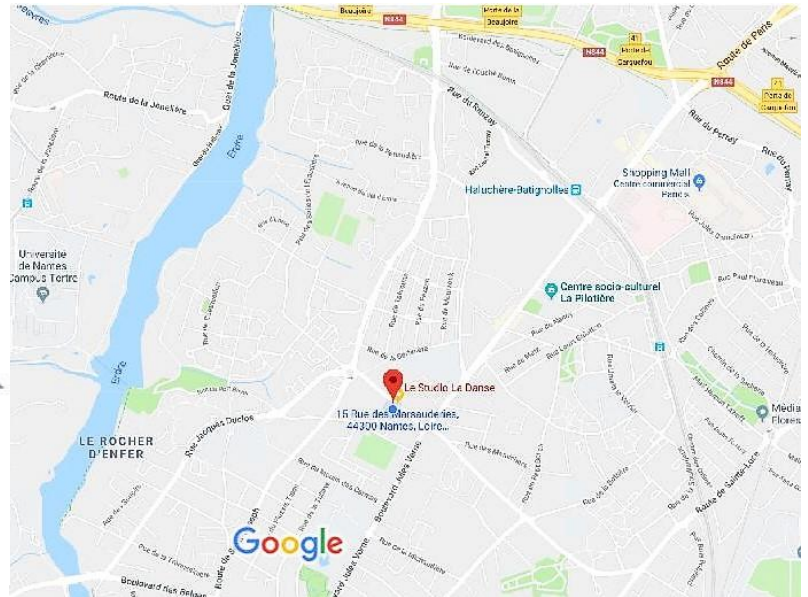
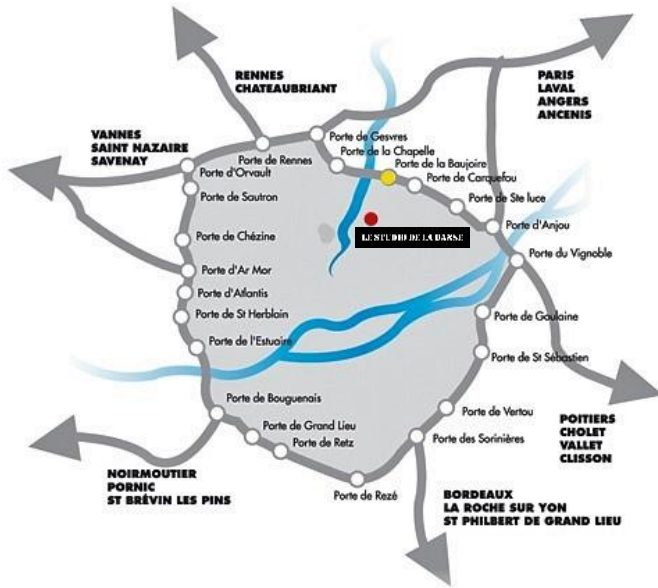
## PRESENTATION DU CENTRE

LE STUDIO DE LA DANSE est une **école de danse**, ouverte à tous, amateurs et passionnés de tout âge et de tout niveau, et un **centre de formation professionnelle** pour toutes les personnes souhaitant se former aux métiers de la danse et pour les professionnels (professeurs de danse, danseurs, artistes...) qui souhaitent continuer à se former, se remettre à niveau ou se perfectionner tout au long de l'année.

**Espace de 650 m<sup>2</sup>** (avec accès handicapés et équipements pour les personnes à mobilité réduite) :

- ▶ **3 studios de danse** de 140, 100 et 90 m<sup>2</sup> sous puits de lumière avec miroirs et sols spécifiques à la pratique de la danse.
- ▶ **Vestiaires** hommes et femmes **tout équipés** avec nombreuses douches, wc et casiers de rangement.
- ▶ **Espace cafétéria** ouvert sur les studios.
- ▶ Un **cabinet d'ostéopathie** (Osthéopathe DO, Spécialiste des sportifs de haut niveau).
- ▶ un **parking réservé** et un **local fermé pour les vélos**.

## FACILITES D'ACCES



Notre centre bénéficie de grandes facilités d'accès pour les personnes qui viennent du **centre-ville** ou de la **gare SNCF** de Nantes [à 10 mn en voiture] ou de l'**extérieur** par le **périphérique** intérieur ou extérieur [sortie 40 / Porte de la Beaujoire à 5 mn en voiture].

Le centre est également très bien desservi par les transports en commun :

**Chronobus C1** / arrêt Croissant - **Chronobus C6** / arrêt Eraudière - **Bus Ligne 23** / arrêt Eraudière. Egalement Proche des **Tramway** [ligne 1 et 2] et du **Tram-train** / arrêts Ranzay ou Haluchère.

## LOGEMENT & RESTAURATION

Notre centre dispose d'un **espace cafétéria** avec distributeurs de boissons chaudes, boissons fraîches et snacking [salades, sandwiches, pastabox...] et un four micro-onde à disposition des élèves. Egalement à proximité du centre de nombreux endroits pour se restaurer [cafés, brasseries, crêperies...] ou se procurer à manger [boulangeries, supermarchés...].

De nombreux logements sont disponibles à la location dans les environs proches du centre [s'adresser aux nombreuses agences immobilières situées à proximité].

## ORGANISATION DES HORAIRES

Les formations débutent au plus tôt à 9h30 et se terminent au plus tard à 22h00 en fonction du programme de cours établi par l'équipe pédagogique pour chaque élève [avec un maximum de 4 cours de danse par jour]. Compte tenu du grand nombre de cours à notre planning [+ de 120 cours par semaine] nous pouvons nous adapter aux éventuelles contraintes d'emploi du temps des élèves.

Une pause d'un quart d'heure minimum sera effectuée dans la matinée et dans l'après-midi. Une pause déjeuner d'une heure minimum sera également respectée [les frais de déjeuner sont à la charge du stagiaire].

## **REGLEMENT INTERIEUR DU CENTRE DE FORMATION**

- ▶ Les formations 2018-2019 se déroulent du **lundi 10 septembre 2018 au samedi 22 juin 2019** soit 33 semaines de cours (il n'y a pas cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés).
- ▶ L'entrée en section danse-études s'effectue sur entretien à l'issue du suivi d'un cours collectif. L'entrée en formations professionnelles niveau I à III s'effectue sur audition (cours technique collectif, présentation d'une variation libre et entretien avec le jury). Pour les formations de niveau I et II possibilité d'opter pour une spécialisation jazz, classique, contemporain ou danses urbaines. Pour la formation de niveau III, préparation à l'EAT Jazz ou à l'EAT Contemporain (et à l'EAT Classique sous réserve d'un nombre suffisant de participant).
- ▶ En cas d'avis favorable aux auditions d'entrée (confirmé par téléphone et e-mail à chaque élève au plus tard 7 jours après les auditions), l'inscription en formation n'est validée qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété accompagné d'un certificat médical d'aptitude à la pratique intensive de la danse et du règlement du montant des frais d'inscription à envoyer ou à déposer au centre **au plus tard le samedi 26 juillet 2018**.
- ▶ Le règlement du montant de la formation devra être déposé au plus tard lors de la réunion de rentrée, le **lundi 10 septembre 2018**. Pour les règlements effectués en plusieurs chèques (10 max.), préciser au dos de chaque chèque le mois d'encaissement souhaité (septembre à juin) ainsi que le nom de l'élève si différent de celui du chèque. En cas de désistement les frais d'inscription restent dus.
- ▶ Après validation de l'inscription, le planning individuel des cours est adressé par e-mail à chaque élève **au plus tard le vendredi 31 août 2018**. Les éventuelles contraintes d'emploi du temps doivent être précisées auprès du service administratif du centre avant cette date. Ce planning pourra évoluer en cours d'année en fonction des évolutions de l'élève et des objectifs fixés par l'équipe pédagogique. Toute absence aux cours ou aux entretiens de suivis doit être impérativement justifiée ou faire l'objet d'un accord préalable de la part de la direction des formations.
- ▶ Les inscriptions sont fermes il n'y a pas de remboursement possible même en cas d'absence prolongée de l'élève ou d'abandon de la formation en cours d'année. En cas de manquement grave et/ou répété au règlement, la direction des formations se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement l'élève stagiaire concerné. En cas d'exclusion définitive le remboursement s'effectuera sur la base du prorata temporis majoré d'une pénalité de 10%.
- ▶ Les cours dans les disciplines de danses académiques s'effectuent en chaussons, chaussettes ou pieds-nus. Les cours en danses urbaines se pratiquent en baskets (seules sont autorisées les chaussures avec semelles propres ne marquant pas les sols et destinées exclusivement à un usage intérieur). Les élèves doivent se présenter aux cours les cheveux attachés. Pour la tenue s'adresser au professeur de chaque discipline.
- ▶ Pour le bon déroulement des cours, nous demandons aux élèves de bien respecter les horaires, prévoir une arrivée quelques minutes avant le début de chaque cours.
- ▶ Il n'est pas permis de prendre des photos ou des vidéos des cours ou des locaux sans autorisation expresse du centre de formation.
- ▶ Dans le cadre des cours, des stages, des spectacles... des photos ou vidéos des élèves peuvent être réalisées à des fins d'illustration des supports de communication du centre. Par leur signature les élèves reconnaissent qu'ils donnent l'autorisation au centre de formation de pouvoir éventuellement utiliser leur image dans ce cadre (et uniquement dans ce cadre).
- ▶ Le centre décline toute responsabilité en cas de vols ou détériorations d'effets personnels au sein de ses locaux (des casiers pouvant être fermés à clef avec cadenas sont à disposition des élèves).

**EQUIPE PEDAGOGIQUE**

**Intervenants principaux / Danse-études et Formations professionnelles niveau I, II et III**

[Les parcours de chaque professeur sont disponibles sur : [www.lestudiodeladanse.com/professeurs](http://www.lestudiodeladanse.com/professeurs)]

<b>Myriam HAURAY-SÉROT */</b>	Directrice des Formations professionnelles Directrice artistique du centre Responsable Formation niveau III / EAT Jazz Professeur danse jazz & barre au sol jazz
<b>Charlotte MORAND */</b>	Responsable Formation niveau II / Perfectionnement Professeur danse jazz & barre au sol jazz
<b>Paskale ROULEAU */</b>	Responsable Danse-études et Formation niveau I Professeur danse classique, barre au sol classique & assouplissement
<b>Amandine ERB */</b>	Responsable Formation niveau I / Mise à Niveau Professeur danse jazz
<b>Elise LERAT */</b>	Responsable Formation niveau III / EAT Contemporain Professeur danse contemporaine
<b>Manoëlle VIENNE */</b>	Professeur danse contemporaine [Titulaire du CA]
<b>Anne REYMANN /</b>	Professeur danse contemporaine
<b>WADE /</b>	Professeur hip hop new style [uniquement pour l'option danses urbaines]
<b>Véronique FOLLEAU /</b>	Professeur pilates & renforcement musculaire
<b>Fabienne COMPET /</b>	Professeur Méthode Feldenkrais

[\*] Membres des jurys /  
Auditions et examens formations professionnelles

## DANSE-ETUDES

[ En partenariat avec les Lycées du groupe St Félix-La Salle ]

Pour les élèves lycéens [ de la seconde à la terminale ] passionnés par la danse qui souhaitent pouvoir continuer à progresser en la pratiquant intensivement durant leur scolarité avec, à terme pour certains, l'objectif de s'orienter vers une formation et une carrière professionnelle liée à la danse [ professeur de danse, danseur, chorégraphe... ].

**Inscriptions sur entretien :** Cours collectif d'évaluation en danse jazz [ du niveau de l'élève ] suivi d'un entretien avec la directrice des formations.

Forfait intensif [ 5 à 9 cours / semaine ] ou Forfait illimité [ 10 cours et + / semaine ], cours répartis sur 33 semaines [ de septembre à juin / hors vacances scolaires ] + Suivi personnalisé danse-études [ 290 € en sus du forfait intensif ou illimité ].

Le forfait Danse-études comprend :

- ▶ Un planning de 5 à 9 cours [ forfait intensif ] ou 10 cours et + par semaine [ forfait illimité ] établi avec les responsables de la formation et évolutif en fonction de la progression et des objectifs de chaque élève.
- ▶ Un suivi personnalisé avec deux entretiens individuels et deux bilans écrits sur l'année pour faire le point sur la progression, les objectifs fixés et l'orientation choisie en fin de cursus.
- ▶ Pour les élèves de terminale, aide à la préparation de l'option danse du baccalauréat avec 5 heures de mise à disposition d'un studio et le support d'un formateur du centre.

## **FORMATION NIVEAU I / MISE A NIVEAU**

[ Option danse jazz, danse contemporaine ou danse urbaine ]

### **PUBLICS & PRE-REQUIS**

Les personnes qui sont susceptibles de suivre la formation sont de plusieurs ordres :

- ▶ Les étudiants [ post-bac ] souhaitant s'orienter vers les métiers de la danse.
- ▶ Les personnes [ salariés, indépendants... ] ayant le souhait d'une réorientation professionnelle et désirant s'orienter vers les métiers de la danse.
- ▶ Les personnes à la recherche d'un emploi inscrites à Pole-emploi et souhaitant se tourner vers les métiers de la danse.

Pour assister à cette formation, une bonne condition physique et un certificat médical sont demandés. Niveau technique débutant.

**Inscriptions sur auditions** : cours collectif technique danse jazz ou danse contemporaine [ 1h ] + présentation d'une variation libre [ 2mn ] + entretien avec le jury [ 15mn ].

### **NIVEAU DE LA FORMATION**

Le niveau de la formation correspond à un niveau bac + 1, étant entendu qu'elle est à la fois orientée sur l'apprentissage des bases techniques de la danse jazz, de la danse contemporaine ou des danses urbaines [ en fonction de l'option choisie ] et sur le développement du sens artistique et des connaissances musicales, chorégraphiques et pédagogiques.

### **OBJECTIFS GENERAUX**

**Acquérir les fondamentaux techniques en danse jazz, en danse contemporaine ou en danses urbaines.**

### **NATURE DE LA FORMATION :**

Acquisition des fondamentaux techniques et développement des qualités artistiques en danses académiques ou danses urbaines.

### **DUREE**

450 heures avec 12 cours chaque semaine, répartis sur 33 semaines [ de septembre à juin / hors vacances scolaires zone B ].



## MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel dans les studios de danse dédiés à cet effet.

- Planning de 12 cours par semaine établi par les responsables de la formation et évolutif en fonction de la progression et des objectifs fixés à chaque stagiaire.
- Un cours technique spécifique [ hebdomadaire ] dédié aux stagiaires de formation niveau I.
- Suivi personnalisé avec deux entretiens individuels et deux bilans écrits répartis sur l'année pour faire le point sur la progression et les objectifs fixés.
- Projets en cours d'année :
  - ▶ Trimestre 1 : Projet de création chorégraphique
  - ▶ Trimestre 2 : Projet de création artistique
  - ▶ Trimestres 1 et 2 : Projet pédagogique
- 30 heures de mise à disposition des studios pour les projets de groupe et la préparation de l'examen de fin d'année [ présentation d'une variation imposée ]

La formation démarre au plus tôt à 9h30 et se termine au plus tard à 22h00 en fonction du programme de cours établi par l'équipe pédagogique pour chaque stagiaire [ avec un maximum de 4 cours de danse par jour ].

Deux pauses d'un quart d'heure chacune minimum seront effectuées au milieu de la matinée et au milieu de l'après-midi. Une pause déjeuner d'un minimum d'une heure sera également respectée. Les frais de déjeuner sont à la charge du stagiaire.

Une validation des acquis techniques et artistiques sera réalisée en fin de formation par un examen encadré par un jury de formateurs.

## VALIDATION

Un examen [ présentation d'une variation imposée ] devant un jury de formateurs vient valider l'année de formation par l'évaluation de l'acquisition des fondamentaux techniques propres à la formation de niveau I. L'examen est sanctionné par le passage en classe de formation supérieure de niveau II.

## DETAIL DU PROGRAMME

### ACQUISITION DES FONDAMENTAUX TECHNIQUES

- Posture et placement de base du corps
- Apprentissage de la terminologie et vocabulaire spécifique à la discipline
- Principaux "pas" de base
- Assouplissement du corps
- Développement de la musculature du danseur
- Méthodologie de travail
- Apprentissage de la pédagogie par l'observation de cours enfants

### ACQUISITION DE QUALITES ARTISTIQUES

- Initiation à la musicalité
- Pulsation rythmique
- Rythme binaire vs rythme ternaire
- Créations chorégraphiques de groupe
- Connaissance des œuvres chorégraphiques
- Acquérir un sens critique

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- ▶ 3 studios de danse [ 140 m<sup>2</sup>, 100 m<sup>2</sup> et 90 m<sup>2</sup> ] sur parquets avec lambourdes, barres de danse et miroirs. Vestiaires, douches, casiers [ avec accès PMR ].
- ▶ 3 systèmes de diffusion audios [ 1 par studio ].
- ▶ 1 vidéoprojecteur + 1 écran blanc motorisé + 1 écran TV 107 cm.
- ▶ 2 tableaux blancs.
- ▶ Squelette et planches anatomiques.

## MOYENS PEDAGOGIQUES D'ENCADREMENT

La formation est encadrée par **Amandine ERB**, professeur de danse jazz titulaire du Diplôme d'Etat de professeur de danse jazz et **Paskale ROULEAU**, professeur de danse classique conservatoire, titulaire du Diplôme de Professeur agrégé de Danse Classique Niveau Supérieur. Elles sont assistées de **Myriam HAURAY-SEROT**, professeur de danse jazz conservatoire, directrice des formations et directrice artistique du centre, titulaire du Diplôme d'Etat de professeur de danse jazz.

## MODALITES D'EVALUATION PAR L'ORGANISME DE FORMATION

Un contrôle des acquis techniques et artistiques sera effectué en fin de formation lors d'un examen corrigé par un jury de formateurs en charge de la formation pour valider ou non le passage au niveau de formation supérieur.

**FORMATION NIVEAU II / PERFECTIONNEMENT**

[ Option danse jazz, danse contemporaine ou danses urbaines ]

**PUBLICS & PRE-REQUIS**

Les personnes qui sont susceptibles de suivre la formation sont de plusieurs ordres :

- ▶ Les étudiants [ post-bac ] souhaitant s'orienter vers les métiers de la danse.
- ▶ Les personnes [ salariés, indépendants... ] ayant le souhait d'une réorientation professionnelle et désirant s'orienter vers les métiers de la danse.
- ▶ Les personnes à la recherche d'un emploi inscrites à Pole-emploi et souhaitant se tourner vers les métiers de la danse.

Pour assister à cette formation, une bonne condition physique et un certificat médical sont demandés. Niveau technique intermédiaire dans la discipline choisie.

**Inscriptions sur auditions** : cours collectif technique danse jazz ou danse contemporaine [ 1h ] + présentation d'une variation libre [ 2mn ] + entretien avec le jury [ 15mn ].

**NIVEAU DE LA FORMATION**

Le niveau de la formation correspond à un niveau bac +1, étant entendu qu'elle est à la fois orientée sur la maîtrise des aspects techniques de la danse jazz, de la danse contemporaine ou des danses urbaines [ en fonction de l'option choisie ] et sur le développement approfondi du sens artistique et des connaissances musicales, chorégraphiques et pédagogiques.

**OBJECTIFS GENERAUX**

**Perfectionner la maîtrise des fondamentaux techniques de la danse jazz, de la danse contemporaine ou des danses urbaines.**

**NATURE DE LA FORMATION :**

Perfectionner la maîtrise des fondamentaux techniques et développement de la personnalité artistique de chaque stagiaire en danses académiques ou danses urbaines.

**DUREE**

450 heures avec 12 heures de cours chaque semaine, répartis sur 33 semaines [ de septembre à juin / hors vacances scolaires zone B ].

## MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel dans les studios de danse dédiés à cet effet.

- Planning de 12 cours par semaine établi par les responsables de la formation et évolutif en fonction de la progression et des objectifs fixés à chaque stagiaire
- 1 cours technique spécifique [ hebdomadaire ] dédié aux stagiaires de formation niveau II.
- Suivi personnalisé avec deux entretiens individuels et deux bilans écrits répartis sur l'année pour faire le point sur la progression et les objectifs fixés.
- Projets en cours d'année :
  - ▶ Trimestre 1 : Projet de création chorégraphique
  - ▶ Trimestre 2 : Projet de création artistique
  - ▶ Trimestres 1 et 2 : Projet pédagogique
- 30 heures de mise à disposition des studios pour les projets de groupe et la préparation de l'examen de fin d'année [ composition d'une variation libre ]

La formation démarre au plus tôt à 9h30 et se termine au plus tard à 22h00 en fonction du programme de cours établi par l'équipe pédagogique pour chaque stagiaire [ avec un maximum de 4 cours de danse par jour ].

Deux pauses d'un quart d'heure chacune minimum seront effectuées au milieu de la matinée et au milieu de l'après-midi. Une pause déjeuner d'un minimum d'une heure sera également respectée. Les frais de déjeuner sont à la charge du stagiaire.

## VALIDATION

Un examen [ composition et présentation d'une variation libre ] devant un jury de formateurs vient valider l'année de formation par l'évaluation de la maîtrise des fondamentaux techniques propres au niveau de formation de niveau II. L'examen est sanctionné par le passage en classe de formation supérieure de niveau III / EAT.

## DETAIL DU PROGRAMME

### PERFECTIONNER LA MAITRISE DES FONDAMENTAUX TECHNIQUES

- Maintien du placement de base dans les difficultés
- Développer la connaissance de la terminologie spécifique à la discipline
- Association complexe de pas de base
- Investissement corporel dans le mouvement
- Développement de la tonicité musculaire comme force motrice
- Autonomie dans le travail
- Apprentissage de la pédagogie par l'observation de cours enfants

### DEVELOPPEMENT DES QUALITES ARTISTIQUES

- Approfondir une musicalité spécifique à la discipline dans le mouvement
- Travail de l'interprétation
- Les différentes dynamiques dans le mouvement
- Culture musicale et chorégraphique
- Créations chorégraphiques de groupe et individuelles
- Développer un sens critique

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- ▶ 3 studios de danse [ 140 m<sup>2</sup>, 100 m<sup>2</sup> et 90 m<sup>2</sup> ] sur parquets avec lambourdes, barres de danse et miroirs. Vestiaires, douches, casiers [ avec accès PMR ].
- ▶ 3 systèmes de diffusion audios [ 1 par studio ].
- ▶ 1 vidéoprojecteur + 1 écran blanc motorisé + 1 écran TV 107 cm.
- ▶ 2 tableaux blancs.
- ▶ Squelette et planches anatomiques.

## MOYENS PEDAGOGIQUES D'ENCADREMENT

La formation est encadrée par **Charlotte MORAND**, professeur de danse jazz, titulaire du Diplôme d'Etat de professeur de danse jazz et **Elise LERAT**, professeur de danse contemporaine, titulaire du Diplôme d'Etat de professeur de danse contemporaine. Elles sont assistées de **Myriam HAURAY-SEROT**, professeur de danse jazz conservatoire, directrice des formations et directrice artistique du centre, titulaire du Diplôme d'Etat de professeur de danse jazz.

## MODALITES D'EVALUATION PAR L'ORGANISME DE FORMATION

Un contrôle des acquis techniques et artistiques sera effectué en fin de formation lors d'un examen corrigé par un jury de formateurs en charge de la formation pour valider ou non le passage au niveau de formation supérieur.



**FORMATION NIVEAU III / EAT**

[ EAT Jazz / EAT Contemporain ]

**PUBLICS & PRE-REQUIS**

Les personnes qui sont susceptibles de suivre la formation sont de plusieurs ordres :

- ▶ Les étudiants [ post-bac ] souhaitant s'orienter vers les métiers de la danse.
- ▶ Les personnes [ salariés, indépendants... ] ayant le souhait d'une réorientation professionnelle et désirant s'orienter vers les métiers de la danse.
- ▶ Les personnes à la recherche d'un emploi inscrites à Pole-emploi et souhaitant se tourner vers les métiers de la danse.

Pour assister à cette formation, une bonne condition physique et un certificat médical sont demandés. Niveau technique avancé dans la discipline choisie.

**Inscriptions sur auditions** : cours collectif technique danse jazz ou danse contemporaine [ 1h ] + présentation d'une variation libre [ 2mn ] + entretien avec le jury [ 15mn ].

**NIVEAU DE LA FORMATION**

Le niveau de la formation correspond à un niveau bac +2, étant entendu qu'elle vise l'acquisition et la maîtrise des capacités techniques et artistiques requises pour aborder la préparation à l'EAT [ Examen d'Aptitude Technique ] préalable nécessaire à l'obtention du diplôme d'État de professeur de danse [ niveau bac +3 ].

**OBJECTIFS GENERAUX**

**Maîtrise des capacités techniques et artistiques requises en danse jazz ou contemporaine pour l'obtention de l'EAT\* Jazz ou Contemporain** [ \*Examen d'Aptitude Technique ].

**NATURE DE LA FORMATION :**

Acquisition et maîtrise des capacités techniques et artistiques requises pour aborder la préparation au diplôme d'État de professeur de danse.

**DUREE**

650 heures avec 15 heures de cours chaque semaine, répartis sur 33 semaines [ de septembre à juin / hors vacances scolaires zone B ].

## MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel dans les studios de danse dédiés à cet effet.

- Un planning de 15 cours par semaine établi avec les responsables de la formation et évolutif en fonction de la progression et des objectifs fixés à chaque élève.
- Un cours hebdomadaire dédié aux élèves de formation niveau III et spécifique à l'épreuve de l'EAT.
- Une préparation et un suivi personnalisé tout au long de la formation et plus particulièrement avant l'épreuve de l'EAT avec deux entretiens individuels et deux bilans écrits répartis sur l'année pour faire le point sur la progression et les objectifs fixés.
- Cours particuliers d'aide à la création de la variation libre [ 10 heures par élève ].
- Travail personnel des variations libres et imposées [ mise à disposition des studios 5h par semaine avec support vidéo possible ].
- Présentation individuelle des variations libres et imposées devant public.
- Deux EAT blancs avec 2 jurys de professionnels différents [ dans les conditions de l'examen ], permettant d'évaluer le degré de préparation de chaque stagiaire avant l'épreuve.
- Un stage EAT avec le chorégraphe [ ou assistant ] des variations imposées EAT jazz et/ou contemporain est organisé et proposé au centre tous les ans.

La formation démarre au plus tôt à 9h30 et se termine au plus tard à 22h00 en fonction du programme de cours établi par l'équipe pédagogique pour chaque stagiaire [ avec un maximum de 4 cours de danse par jour ].

Deux pauses d'un quart d'heure chacune minimum seront effectuées au milieu de la matinée et au milieu de l'après-midi. Une pause déjeuner d'un minimum d'une heure sera également respectée. Les frais de déjeuner sont à la charge du stagiaire.

## VALIDATION

La formation est sanctionnée par l'**EAT Jazz** ou l'**EAT Contemporain** [ Examen d'Aptitude Technique ] organisé par le Ministère de la Culture par l'intermédiaire des DRAC [ Directions Régionales des Affaires Culturelles ]. L'obtention de l'EAT permet de postuler à l'entrée en formation au Diplôme d'Etat de professeur de danse. Le DE est obligatoire pour enseigner la danse classique, jazz et contemporaine [ loi du 10 juillet 1989 ] / Cf. "Notice explicative à l'attention des candidats à l'EAT", remis à chaque élève.

## DETAIL DU PROGRAMME

### MAITRISER LES CAPACITES TECHNIQUES ET ARTISTIQUES POUR ABORDER LA PREPARATION AU DIPLOME D'ETAT DE PROFESSEUR DE DANSE

- Maîtrise et précision corporelles [ construction corporelle, précision d'exécution des éléments techniques, respect des dynamiques, des nuances, utilisation de l'espace ] ou capacité à démontrer les éléments techniques
- Maîtrise des appuis rythmiques et de la musicalité
- Sens artistique [ qualité d'investissement dans le mouvement, interprétation ]
- Maîtrise de la composition [ spécificité, originalité, créativité ]
- Attitude générale, présentation

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- ▶ 3 studios de danse [ 140 m<sup>2</sup>, 100 m<sup>2</sup> et 90 m<sup>2</sup> ] sur parquets avec lambourdes, barres de danse et miroirs. Vestiaires, douches, casiers [ avec accès PMR ].
- ▶ 3 systèmes de diffusion audios [ 1 par studio ].
- ▶ 1 vidéoprojecteur + 1 écran blanc motorisé + 1 écran TV 107 cm.
- ▶ 2 tableaux blancs.
- ▶ Squelette et planches anatomiques.

## MOYENS PEDAGOGIQUES D'ENCADREMENT

La formation est encadrée par **Myriam HAURAY-SEROT**, professeur de danse jazz conservatoire, directrice des formations et directrice artistique du centre, titulaire du Diplôme d'Etat de professeur de danse jazz et par **Elise LERAT**, professeur de danse contemporaine, titulaire du Diplôme d'Etat de professeur de danse contemporaine.

## MODALITES D'EVALUATION PAR L'ORGANISME DE FORMATION

Deux EAT blancs [ dans les conditions de l'examen ] avec deux jurys de professionnels différents, permettent d'évaluer le degré de préparation de chaque stagiaire avant l'épreuve.

## Les derniers résultats des élèves du centre à l'EAT :

Le taux d'admission des candidats à l'EAT est d'environ 30 % chaque année. Le taux d'admission des élèves présentés par notre centre est en moyenne > à 75 %.

### **RESULTATS EAT 2017 /**

83 % de réussite

EAT Jazz : 4 élèves reçus sur 5 élèves présentés

EAT Contemporain : 1 élève reçu sur 1 élève présenté

### **RESULTATS EAT 2016 /**

100 % de réussite !

EAT Jazz : 7 élèves reçus sur 7 élèves présentés

### **RESULTATS EAT 2015 /**

67 % de réussite

EAT Jazz : 5 élèves reçus + 1 élève admis au rattrapage sur 9 élèves présentés

### **RESULTATS EAT 2014 /**

70 % de réussite

EAT Jazz : 3 élèves reçus + 2 élèves admis au rattrapage sur 8 élèves présentés

EAT Contemporain : 1 élève reçu + 1 élève admis au rattrapage sur 2 élèves présentés

### **RESULTATS EAT 2013 /**

88 % de réussite

EAT Jazz : 5 élèves reçus + 2 élèves admis au rattrapage sur 8 élèves présentés

### **RESULTATS EAT 2012 /**

71 % de réussite

EAT Jazz : 4 élèves reçus + 1 élève admis au rattrapage sur 7 élèves présentés

## FORMATION CONTINUE

[ Professionnels de la danse / Danseurs, Professeurs de danse... ]

Formation continue [ septembre à juin ] qui s'adresse aux professionnels de la danse [ professeurs de danse, danseurs, intermittents du spectacle... ] qui souhaitent continuer à se former, se remettre à niveau ou se perfectionner tout au long de l'année.

**Inscription libre** : Cours au planning à l'année, au trimestre / Forfait Intensif, Illimité / Cartes cours...

### FINANCEMENT DES FORMATIONS

Les formations professionnelles proposées par le centre peuvent être prises en charge totalement ou partiellement selon les cas :

- ▶ Une aide financière peut-être attribuée par l'ASP ou Pôle Emploi.
- ▶ Les salariés peuvent éventuellement bénéficier du plan formation de leur entreprise [ voir avec son employeur / UNIFORMATION... ].
- ▶ Les demandeurs d'emploi doivent se rapprocher de leur conseiller Pôle Emploi. S'ils ont - de 26 ans, ils peuvent bénéficier du chèque formation.
- ▶ Les intermittents du spectacle peuvent adresser à l'AFDAS un dossier de demande de prise en charge de la formation [ dossier téléchargeable sur Internet ].
- ▶ Les jeunes de – de 25 ans peuvent s'adresser à la mission locale de leur domicile [ chèque deuxième chance, Fond d'aide aux Jeunes... ].
- ▶ Pour la formation continue, possibilité de prise en charge des cours dans le cadre de conventions de formations professionnelles avec le centre / [ Uniformation, Afdas... ].

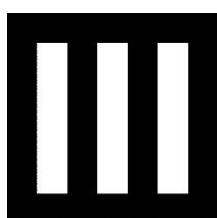


# LE STUDIO DE LA DANSE

## Partenariats



LE STUDIO DE LA DANSE est partenaire et centre conventionné avec le **CONSERVATOIRE REGIONAL de NANTES** pour l'enseignement de la danse Jazz.



**le lieu unique**  
scène nationale de Nantes

Pour les élèves en formation au centre, un « parcours danse » est proposé par **LE LIEU UNIQUE** : 3 spectacles danse à tarif préférentiel + temps de rencontre avec chorégraphes et danseurs.



Pour les élèves en formation III & IV, cycle de 4 **WORKSHOPS PRO** proposé par **Musique et Danse en Loire-Atlantique** avec les compagnies pros invitées au CCN [Centre Chorégraphique National] de Nantes.



Pour les élèves du centre en forfait intensif, illimité ou en formation, possibilité d'horaires aménagés auprès des établissements scolaires de l'Ensemble **ST FELIX - LA SALLE** à Nantes.



Le corps est l'outil indispensable des danseurs...  
Les élèves en formation peuvent bénéficier des conseils et du suivi de **Mathilde Mustière / Ostéopathe DO**, spécialiste des sportifs de haut niveau, dont le cabinet est installé dans les locaux du centre.

**CONVENTION DE PARTENARIAT****Entre les soussignées :**

**Le Conservatoire de Nantes, représenté par Monsieur David Martineau, adjoint au Maire de la Ville de Nantes, délégué à la Culture**, agissant es qualité en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 4 avril 2014 portant délégation des attributions du conseil municipal au maire, aux adjoints et éventuellement aux conseillers municipaux et de l'arrêté du Maire n° 2014\_12ARR en date du 17 avril 2014, dûment habilité, et désignée ci-après comme « la Ville de Nantes »,

LA VILLE DE NANTES

CONSERVATOIRE DE NANTES A RAYONNEMENT REGIONAL

4, rue Gaëtan Rondeau- 44200 NANTES

N° SIRET : 214 401 093 00049

TVA Intracommunautaire : FR74 214 401 093

CODE APE : 9001 Z

Licences d'entrepreneur de spectacles : N° 1 -1075904, N° 2-1075908 ; N° 3-1075909

**Ci-après dénommé « le Conservatoire », d'une part ;**

**LE STUDIO DE LA DANSE**

15, rue des Marsauderies - 44300 NANTES

N° SIRET : 753 604 925 00028

TVA Intracommunautaire : FR91 753 604 925

CODE APE : 8552Z

Représenté par Madame Myriam HAURAY-SEROT, Directrice artistique

**Ci-après désignée par « Le Studio de la Danse » d'autre part ;**

**Préambule**

**Le Conservatoire de Nantes et Le Studio de la Danse** sont deux acteurs de l'enseignement chorégraphique de la ville de Nantes qui se rejoignent et se complètent sur une partie de leurs missions : l'enseignement et l'accompagnement des pratiques en amateur, la participation à l'animation culturelle et la sensibilisation d'un public élargi à la pratique de la danse sur leur territoire avec le souci permanent d'une réelle exigence artistique.

Le Conservatoire de Nantes propose des formations dans les esthétiques de la danse contemporaine et de la danse classique qui s'adressent à des publics d'enfants, d'adolescents ou de jeunes adultes dans des cursus amateurs ou d'orientation professionnels.

Le Studio de la Danse propose des formations dans diverses esthétiques chorégraphiques avec, notamment, une expertise reconnue pour l'enseignement de la danse jazz. Il propose également une formation à l'EAT en danse jazz, Examen d'Aptitude Technique permettant de s'inscrire ensuite dans un centre de formation au Diplôme d'État dans cette discipline.

Il apparaît donc bénéfique aux deux établissements de s'entendre pour d'une part faciliter l'accès à une pratique de la danse jazz pour les élèves du Conservatoire et d'autre part valoriser l'expertise du Studio de la Danse dans ce domaine.